



Réponse négative suite appel d'offre

Par **cpavard**, le **31/05/2009** à **01:43**

Bonjour,

Ma société vient d'être recalée suite à une réponse à un appel d'offre, alors que toutes les chances d'être retenue étaient réunies. Après renseignement, je me suis aperçu que le décideur est administrateur de l'une des entreprises retenues. N'y-a-t-il pas conflit d'intérêt dans ce cas précis ?

Cordialement.

Merci de votre réponse.

Mr PAVARD C.